



Tours, le 08/09/2025

**Destinataires** : Président(e)s des clubs du Comité Départemental 37

Madame, Monsieur,

Les engagements d'équipes **du championnat départemental d'hiver seniors 2026** sont ouverts dès ce lundi 08 septembre et se feront à partir du logiciel ADOC.

La procédure ci-jointe donne la marche à suivre pour effectuer les différentes opérations :

- Confirmation de l'engagement (ou suppression) d'une ou plusieurs de vos équipes
- Engagement de nouvelles équipes
- Saisie des fiches équipe (essentiellement nom et coordonnées des capitaines).

Ces différentes opérations doivent être effectuées avant **le 05 octobre 2025**.

Les droits d'engagement sont de 50,00 € par équipe et doivent être adressés au Comité Départemental avant cette date.

**Les dates des rencontres sont :**

**Messieurs : 09/11, 16/11, 23/11, 30/11, 07/12. Finale messieurs le 14/12/25.**

**Dames : 08/11, 15/11, 22/11, 29/11, 06/12/25.**

Le format des rencontres est de 4 simples et 1 double en divisions Excellence, D1 et D2 Messieurs et de 3 simples et 1 double dans toutes les autres divisions Messieurs et Dames.

Il n'y a pas de limitation du nombre de joueurs de seconde série dans l'équipe n°1 d'un club, mais en équipe n°2, un seul joueur seconde série, classé au mieux 3/6, peut participer à une rencontre (classement 2026).

Il est interdit à un joueur de participer, pour une même journée de championnat, au championnat régional d'hiver interdépartemental par équipes et au championnat d'hiver du Comité 37.

Les membres de la commission Seniors restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prient de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de leurs sentiments les meilleurs.

Pour la Commission Départementale Seniors  
Yann LE BERRE